

Conseil Municipal de Geysans du 9 février 2021.

Tous présents sauf excusés : Agnès Monnet et Jocelyn Fiat, Jonathan Caffyn.

Secrétaire de séance : Noëlle Sarrola

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Validation du compte rendu du précédent CM de janvier accepté à l'unanimité

Urbanisme

André Mège fait état des dossiers abordés depuis le dernier conseil

Déclaration Préalable déposée pour une division de parcelle en 3 lots OAP Ouest du village.

Permis de construire accordé pour l'aménagement et l'extension d'une maison individuelle (ferme) à St Ange.

Voirie

Pas de décision prise sur le devis proposé

Plateforme des déchets

Pas d'avancée pour le moment.

Compte de gestion, compte administratif, affectation du résultat des budgets 2020 : chaufferie bois et communal

Nathalie Bérard donne toute explication en détail sur les comptes, ligne par ligne du budget 2020.

- Budget Chaufferie Bois

Le budget permet l'autofinancement sans intervention du budget de la commune. La dette au capital d'origine est de 130 000 euros, avec un remboursement annuel de 9514.71 euros, il reste à payer 82417 euros.

	Investissement		Exploitation	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	00.00 €	4 724.62 €	0.00 €	5 705.87 €
Opérations de l'exercice 20	11 178.73 €	11 797.22 €	27 864.22 €	29 155.69 €
Totaux	11 178.73 €	16 521.84 €	27 864.22 €	34 861.56 €
Résultats de Clôture	0.00 €	5 343.11 €	0.00 €	6 997.34 €

. En fin d'année s'il existe un déficit à la section d'investissement il faut faire une affectation du résultat c'est-à-dire un transfert du montant nécessaire de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

S'ensuivent les votes pour les différents comptes :

Le compte de Gestion est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire ne participe pas au vote du compte Administratif qui est adopté à l'unanimité.

L'affectation du Résultat est approuvé à l'unanimité.

- Budget Communal

Les détails du Grand Livre ont ensuite été commentés par Nathalie Bérard.

Elle rappelle que les recettes de la TVA pour les budgets communaux sont remboursés N-2, les lignes de crédit TVA du budget 2020 font référence aux investissements de 2018.

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0.00 €	114 995.84 €	0.00 €	860 388.00 €
Opérations de l'exercice 20	43 177.90 €	88 419.71 €	287 241.33 €	341 807.20 €
Totaux	43 177.90 €	203 415.55 €	287 241.33 €	1 202 19520 €
Résultats de Clôture	0.00 €	160 237.65 €	0.00 €	914 953.87 €

Restes à réaliser : 0.00 € en dépenses ; 0.00 € en recettes

Il n'y a pas d'affectation du Résultat, la section d'investissement étant excédentaire.

L'excédent global cumulé est de **1 075 000 euros** ce qui permet d'envisager la concrétisation de projets d'investissement sur la commune.

Le compte de Gestion est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire ne participe pas au vote du compte Administratif qui est adopté à l'unanimité.

L'affectation du Résultat est approuvé à l'unanimité.

Le budget Primitif 2021 devra être soumis à l'Administration avant le 15 avril 2021.

Délibération pour signature de convention AWS avec l'agglomération Valence Romans concernant les marchés publics

Il s'agit d'une convention permettant l'utilisation gratuite de la plateforme numérique AWS (Amazon Web Services) de l'Agglomération pour passer des marchés publics, des annonces et diverses prestations.

Considérant que Valence Romans Agglo propose de mutualiser l'accès à sa plateforme de marchés AWS en créant un compte au bénéfice de la commune, permettant ainsi à celle-ci d'utiliser la plateforme de dématérialisation de marché public gratuitement,

Considérant que cette mise à disposition de la plateforme de dématérialisation par Valence Romans Agglo au bénéfice de la commune est valable jusqu'au 31 décembre 2021 et est renouvelée tacitement chaque année jusqu'au terme du mandat.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité : Par 12 voix Pour, 0 Voix Contre, 0 Abstention

ACCEPTE la mise à disposition par Valence Romans Agglo de sa plateforme de dématérialisation des marchés publics AWS.

DECIDE de conclure une convention de mutualisation pour la mise à disposition de la plateforme de dématérialisation des marchés publics AWS par Valence Romans Agglo

AUTORISE le Maire à signer la convention et à réaliser toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution de cette décision

Projets 2021 : Sujets abordés :

Plateforme - déchets Monsieur le Maire indique qu'une réunion est prévue à ST PAUL le 17 février 2021

Cantine et rénovation logements.

Evelyne Roibet soumet une suggestion concernant l'éventuelle construction d'un garage à côté de la chaufferie pour garer les véhicules de la commune. Au-dessus de ce garage pourrait être réalisée une dalle de manière à doubler l'utilité de la construction en vue d'accueil d'associations.

Joël Bonnet propose la mise en place d'un auvent devant la salle des Fêtes.

Un projet scolaire de fresque peinte par les enfants sous la conduite d'une artiste est adopté à l'unanimité. Le projet suppose que les murs du préau, un peu humides, soient étanchés soit avec une bâche, soit des panneaux bois, soit autre matériau. André Mège précise que s'il s'agit d'un choix de panneaux en bois il conviendra de s'assurer de la parfaite sécurité de l'accrochage pour ne pas risquer de blesser un enfant en cas de chute de panneau.

Le conseil donne son accord à l'unanimité sur ce projet scolaire.

Panneaux de signalisation spécifiques à l'équipement des véhicules pour les problèmes des intempéries hivernales.

Geyssans n'est pas sur la liste des communes à risques. Les élus municipaux sont dubitatifs sur l'intérêt de ces panneaux et des potentielles et futures interdictions de rouler sans équipement.

Gobelets en plastique offerts par l'AGGLO. Dans le cadre AGGLO GESTION DES DECHETS.

Geyssans se verrait attribuer 100 gobelets non jetables en prêt par manifestation. La commune en possède déjà plusieurs centaines.

Vaccination visite du centre des Cordeliers

La situation n'étant pas éclaircie sur les possibilités de vaccination à court terme, quel vaccin pour quelles personnes, il convient d'attendre. Une liste de candidats à la vaccination pourrait être établie sur la base de celle des colis de Noël pour la partie de la population à risques des personnes âgées de Geyssans.

Réunion Cantine avec l'Association des parents d'élèves

Audrey Gonson et Marc Lyko informent de la démission du Président de l'Association et déplorent la perte de temps des réunions qui ne font pas avancer les situations. Certains parents d'élèves n'ont pas compris que la cantine de Geyssans est de type familial et certaines revendications sur les règles sanitaires liées à la COVID 19 se heurtent à la marge possible d'organisation et de temps imparties au personnel de garde, dont par exemple la désinfection des sièges après les repas. Néanmoins il sera fait une installation de porte-manteaux pour les enfants dans la Salle des Fêtes.

Réunion AGGLO informatique

Investissement matériel à l'école. Besoin éventuel d'un onduleur.

Il convient de voir avec Jocelyn FIAT s'il peut contacter Nicolas ROCHE.

Réunion AGGLO AMBROISIE

Evelyne Roibet résume la situation : bien que considérée comme priorité sanitaire, la lutte contre l'ambrosie se heurte au manque de moyens.

80 000 hectares des 48 communes sont concernés par la surveillance, qui pourrait se faire à l'avenir par des survols de drones. De fait, les relevés de plaques d'infestation effectués en parcours routiers, en bordure de champ, ne permettent pas le repérage des plants au milieu des champs. Cependant on note une amélioration puisque l'estimation est passée de 7800 hectares infectés à 4700 ha.

Le suivi des courriers de constat et rappel des obligations d'arrachage n'est pas satisfaisant en raison des changements qui interviennent constamment (fin de bail, décès des agriculteurs, cessions et transmissions).

80 flyers (support publicitaire) vont être distribués à l'école pour attirer l'attention des enfants sur la question du repérage et de l'arrachage des plants. D'autre part il existe un programme éducatif et ludique 'cap'tain Allergo' (site du Ministère de la Santé).

AGGLO Taxe d'aménagement plan d'urbanisme

Evelyne Roibet et Marc Lyko considèrent que dans le cadre des futurs investissements de la commune il serait opportun de contacter le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) pour consultation.

Un dossier de permis d'aménagement peut bénéficier d'une aide conséquente via une convention avec un promoteur.

Le conseil à l'unanimité donne un avis favorable.

Agglo Patrimoine

Nicole Collin fait part d'un projet d'exposition peinture lié au patrimoine et à la participation des élèves de l'école pour l'automne 2021.

Le conseil à l'unanimité donne un avis favorable.

Agglo Taxes foncières

Jean-Paul Challancin fait un résumé de la réunion, a priori la commune de Geysans n'est pas concernée.

Divers

André Mège informe qu'il est urgent de faire une extension de la partie colombarium au cimetière de Geysans en raison du manque de places disponibles. Devis à l'étude.

23h15 Fin de séance.